

La Zone Atelier « Bassin du Rhône »

par Christian Lévêque, CNRS-Programme Environnement, Vie et Sociétés

Depuis des siècles, le patrimoine naturel du bassin du Rhône a été fortement aménagé pour satisfaire aux besoins des hommes : permettre la navigation, fournir de l'énergie, prévenir les inondations, extraire des granulats, etc. Par ailleurs la présence de grandes agglomérations et le développement de l'agriculture sont à l'origine de prélèvements d'eau importants et de rejets de polluants dans les rivières. Ces différents usages ont fortement modifié le fonctionnement du fleuve tant du point de vue hydrologique que biologique.

Mais depuis quelques années les différents acteurs régionaux ont affirmé leur volonté de réhabiliter le patrimoine aquatique. Une telle entreprise pour être efficace doit à la fois :

- considérer le système constitué par le bassin du Rhône comme un ensemble interactif entre ses différentes composantes physiques, chimiques, biologiques et humaines. L'échelle du bassin est aussi celle de la définition des politiques de gestion ;
- rechercher un équilibre entre un état écologique acceptable et les divers usages du fleuve et de son bassin ;
- disposer d'une méthodologie et d'un dispositif de suivi sur le long terme de l'état du fleuve afin d'évaluer les effets des opérations de réhabilitation qui seront menées : organiser un réseau d'observatoires, faciliter l'accès aux données existantes, les mettre à disposition des scientifiques et des utilisateurs.

La Zone Atelier a pour objectif de répondre à ces préoccupations en favorisant la mise en place d'une

recherche interdisciplinaire associant les équipes les plus compétentes de la région, et en développant la concertation avec les divers acteurs opérationnels, par des colloques et des publications, mais aussi par des actions de formation et de sensibilisation. Les acteurs de la démarche prévoient également une pratique d'atelier d'aide à la décision, réunissant les élus, les décideurs techniques et les chercheurs. Le label Zone Atelier apporte une garantie de qualité scientifique et d'engagement des équipes à participer à une démarche collective autour des questions de réhabilitation et de gestion durable des cours d'eau.

Cette démarche va dans le sens de la politique européenne. Elle est adaptée aux objectifs de la Directive cadre pour la protection des ressources en eau, qui vise à développer une approche intégrée pour réhabiliter les milieux aquatiques.



Note de Jean-Paul BRAVARD sur les équipes : la Zone Atelier Bassin du Rhône associe des équipes de chercheurs en climatologie, biologie aquatique, géographie physique et humaine, génie civil, sociologie, ethnologie, etc... Parmi les établissements impliqués, notons les Universités de Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne et Paris X-Nanterre, l'INSA de Lyon, l'ENTPE, plusieurs équipes du CEMAGREF (Centre d'Etude du Matériel Agricole, Des Eaux et des Forêts de Lyon, Grenoble, Aix-en-Provence), l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, l'Ecole Vétérinaire de Lyon, la Maison du Rhône à Givors, etc...